

ETUDE DE LA TRAJECTOIRE DES BÉNÉFICIAIRES  
DU PROGRAMME D'APPUI À L'EMPLOI SALARIÉ  
(PAES)



Réalisée par  
**L'INSTITUT PHENIX**

Mai 2018

02BP1824 - TEL. 21308438

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
TABLEAUX ET GRAPHIQUES .....	4
Liste des tableaux .....	4
Liste des graphiques .....	4
INTRODUCTION .....	5
I. CONTEXTE, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE .....	6
1.1. Contexte de l'étude .....	6
1.2. Objectifs de l'étude .....	7
1.3. Résultats Attendus .....	7
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	8
2.1. Méthodologie et collecte des données .....	8
2.1.1. Méthodologie de l'enquête .....	8
2.1.2. Champs de l'étude .....	9
2.1.3. Méthode d'échantillonnage .....	9
2.1.4. Contraintes liées à l'étude .....	11
III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE .....	11
3.1. Présentation sommaire du programme PAES .....	12
3.1.1. Composantes du PAES .....	12
3.1.2. Champ de couverture du programme et groupe cible .....	12
3.1.3. Critères d'éligibilité et de recevabilité des bénéficiaires .....	12
3.1.4. Stratégies de mise en œuvre du PAES .....	13
3.1.5. Appréciation générale du programme par les bénéficiaires de 2009, 2010 et 2011 .....	13
3.2. Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires des promotions 2009, 2010 et 2011 .....	15
3.2.1. Répartition des bénéficiaires de 2009 .....	15
3.2.2. Répartition des bénéficiaires de 2010 .....	16
3.2.3. Répartition des bénéficiaires de 2011 .....	18
3.2.4. Vue globale des effectifs des stagiaires sur les trois années ciblées .....	19
3.3. Trajectoire des bénéficiaires des promotions 2009, 2010 et 2011 .....	21
3.3.1. Trajectoire des bénéficiaires de 2009 .....	22
3.3.2. Trajectoire des bénéficiaires de 2010 .....	25
3.3.3. Trajectoire des bénéficiaires de 2011 .....	27
3.4. Synthèse de la trajectoire des bénéficiaires des trois promotions .....	29
IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES STAGIAIRES .....	30
4.1. Difficultés liées au stage .....	30
4.2. Difficultés liées à l'insertion professionnelle des bénéficiaires .....	30
V. QUELQUES PISTES DE REFLEXION ET PROPOSITIONS .....	31
5.1. Propositions pour une bonne gestion de la base de données des bénéficiaires .....	31
5.2. Renforcement du suivi des bénéficiaires pendant et après le stage .....	31
CONCLUSION .....	32
ANNEXES : .....	33
◆ Point des bénéficiaires par année .....	33
◆ Les outils de collecte .....	33

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>SIGLES</b>	<b>DEFINITIONS</b>
<b>AIDE</b>	: Aide à l'Insertion et au Développement de l'Embauche
<b>ANPE</b>	: Agence Nationale Pour l'Emploi
<b>CAE</b>	: Contrat d'Appui aux Entreprises
<b>CDD</b>	: Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	: Contrat à Durée Indéterminée
<b>CPEP</b>	: Contrat Première Expérience Professionnelle
<b>EMICoV</b>	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de vie des ménages
<b>PAES</b>	: Programme d'Appui à l'Emploi Salarié

## TABLEAUX ET GRAPHIQUES

### LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : RECAPITULATIF DES BENEFICIAIRES PAR DEPARTEMENT / COMMUNE D'ACCUEIL.....	9
TABLEAU 2 : REPARTITION DE LA POPULATION DES BENEFICIAIRES.....	10
TABLEAU 3 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON ENQUETE.....	10
TABLEAU 4 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2011 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES.....	28
TABLEAU 5: POINT DES BENEFICIAIRES DE 2009, 2010 ET 2011 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES .....	29

### LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2009 PAR NIVEAU D'ETUDE .....	15
GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2009 PAR VILLE D'ACCUEIL .....	16
GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2010 PAR NIVEAU D'ETUDE .....	17
GRAPHIQUE 4 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2010 PAR VILLE D'ACCUEIL .....	18
GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2011 PAR NIVEAU D'ETUDE .....	18
GRAPHIQUE 6 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2011 PAR VILLE D'ACCUEIL .....	19
GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DE 2009 A 2011 .....	20
GRAPHIQUE 8 : EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES PAR DIPLOME DE 2009 A 2011 .....	20
GRAPHIQUE 9 : LES ETATS POSSIBLES POUR LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES BENEFICIAIRES DU PAES ...	22
GRAPHIQUE 10 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES BENEFICIAIRES DE 2009.....	22
GRAPHIQUE 11 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES AYANT UN EMPLOI SALARIE SELON LEUR NIVEAU D'ETUDE .....	23
GRAPHIQUE 12 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES SELON L'AGE.....	23
GRAPHIQUE 13 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2009 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES .....	24
GRAPHIQUE 14 : SITUATION ACTUELLE DES BENEFICIAIRES DE 2010 .....	25
GRAPHIQUE 15 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES AYANT UN EMPLOI SALARIE SELON LEUR NIVEAU D'ETUDE .....	25
GRAPHIQUE 16 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2010 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES .....	26
GRAPHIQUE 17 : SITUATION ACTUELLE DES BENEFICIAIRES DE 2011 .....	27
GRAPHIQUE 18 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES EN EMPLOI SALARIE SELON LEUR NIVEAU.....	28
GRAPHIQUE 19 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2011 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES .....	28
GRAPHIQUE 20 : POURCENTAGE DES BENEFICIAIRES DE 2009, 2010 ET 2011 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES.....	29

## INTRODUCTION

Les questions du chômage et du sous-emploi demeurent des préoccupations majeures au niveau national et international. Au Bénin, le taux de chômage était en hausse en 2011 (2,7%) comparativement à 2010 (1,0%) selon EMICoV. Derrière ces taux de chômage à l'échelle nationale, se cachent les taux de sous-emploi élevé (24,7% en 2010 et 31% en 2011) qui touchent particulièrement les jeunes. De visu cette situation, le gouvernement a marqué son engagement pour relever le défi de la création d'emplois décents et durables pour le plus grand nombre de ceux qui arrivent sur le marché du travail.

C'est dans cette optique que la réduction du chômage continue d'être une priorité pour le gouvernement béninois qui initie beaucoup de programmes et projets à cet effet. L'un de ces programmes est dénommé **Programme d'Appui à l'Emploi Salarié**. L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) qui a la charge de gestion de ce programme a prévu, en vue de son amélioration, une étude sur la trajectoire des bénéficiaires qu'elle a confiée à l'Institut Phénix après un processus de sélection.

La présente étude qui a couvert les années 2009, 2010 et 2011, servira de boussole pour l'amélioration du PAES. Elle lui fournira des réponses sur la trajectoire de bénéficiaires des trois années ciblées. L'étude propose enfin, à partir de l'analyse des données collectées, des stratégies pour améliorer l'insertion des jeunes bénéficiaires après leur stage.

## I. CONTEXTE, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

### 1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Depuis 1996, le Gouvernement du Bénin, dans sa stratégie de réduction de la pauvreté, a identifié la lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes comme l'une des actions phares à mener. Dans la perspective d'améliorer les statistiques relatives au taux de chômage et de sous-emploi et de permettre aux jeunes en quête d'emploi d'avoir accès aux opportunités en matière d'emplois décents et durables, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a vu le jour.

Principal Service Public d'Emploi du Bénin, l'ANPE a été créée par décret n°2003-224 du 07 juillet 2003 modifié par décret n°2007-648 du 31 décembre 2007, puis par Décret n°2015-481 du 07 septembre 2015 portant approbation de ses statuts. Elle travaille à apporter des solutions aux problèmes du chômage et du sous-emploi des jeunes et des femmes au Bénin. Sa mission est de « **contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi** » au Bénin.

Dans l'accomplissement de cette mission, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) développe son cœur de métier qui est l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi. Ainsi, plusieurs chercheurs d'emploi sont enregistrés dans la base de données de l'Agence et sont mis en relation puis insérés dans les entreprises ayant besoin de leurs compétences.

En dehors de l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi, l'ANPE développe un certain nombre de mesures pour accompagner les chercheurs d'emploi à travers des programmes. Au nombre de ces derniers, il y a le **Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES)**. Ce programme est destiné aux primo-chercheurs d'emploi, femmes et jeunes, âgés de 18 à 40 ans et diplômés des Universités, des Ecoles et des Centres de formation professionnalisée. Il est conçu pour améliorer leur employabilité et les accompagner dans leur insertion professionnelle.

Depuis 2006, la mise en œuvre du PAES permet, chaque année, de mettre en stage de pré-insertion, sur une période de six (06) mois renouvelables une fois, de jeunes chercheurs d'emploi en fin de formation, dans les Ministères et services déconcentrés de l'Etat, dans les structures décentralisées de l'Administration territoriale d'une part, et dans les entreprises privées d'autre part. L'objectif est de leur permettre d'acquérir de l'expérience professionnelle afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail.

De 2006 à 2016, plus de dix-sept mille (17.000) jeunes ont été mis en stage de pré-insertion à travers le PAES. Ces jeunes ont, chacun selon la promotion, été à son poste de stage pendant douze (12) mois.

Mais la grande difficulté chaque année rencontrée par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), est de retracer de façon fiable la trajectoire des bénéficiaires afin d'évaluer leur taux d'insertion après le stage. En effet :

- ◆ tous les bénéficiaires du PAES n'arrivent pas à s'insérer professionnellement pendant et après leur stage ;
- ◆ très peu de bénéficiaires du PAES retournent dans les antennes pour informer qu'ils ont été embauchés par les structures d'accueil après le stage ;
- ◆ beaucoup de bénéficiaires du PAES retournent encore dans les antennes pour exprimer les difficultés qu'ils ont à trouver un emploi à la fin de leur stage ;

Ainsi, les informations pouvant permettre à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) de tenir des statistiques fiables sur le nombre d'insérés des bénéficiaires du PAES chaque année ne sont pas toujours disponibles.

Face à cette situation, l'ANPE s'est inscrite dans une approche d'évaluation de la trajectoire des bénéficiaires du PAES afin de mieux cerner le programme au regard des résultats obtenus dans le temps pour sa meilleure orientation les années à venir. Dans cette perspective, l'Agence Nationale Pour l'Emploi, a initié une étude sur **la Trajectoire des Bénéficiaires du PAES**.

## 1.2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude vise globalement à **étudier la trajectoire des promotions 2009, 2010 et 2011 des bénéficiaires du PAES, en vue d'évaluer l'effet du programme dans leur vie professionnelle**. Il s'agit de façon spécifique de :

- ◆ Observer le parcours et la part des bénéficiaires du PAES qui ont pu s'installer à leur propre compte ;
- ◆ Observer le parcours et la part des bénéficiaires du PAES qui ont pu s'insérer professionnellement dans l'emploi salarié ;
- ◆ Observer le parcours et la part des bénéficiaires du PAES qui sont restés sans emploi ;
- ◆ évaluer les difficultés d'insertion rapide des bénéficiaires du PAES à la fin du stage ;
- ◆ proposer une stratégie de suivi des bénéficiaires du PAES pendant et après le stage ;
- ◆ suggérer des mesures pertinentes d'appui ou de soutien aux stagiaires pour une meilleure capitalisation des acquis du stage.

## 1.3. RESULTATS ATTENDUS

Aux termes de l'étude, les résultats ci-après sont attendus :

- ◆ le parcours et la part des bénéficiaires du PAES qui ont pu s'installer à leur propre compte sont connus ;
- ◆ le parcours et la part des bénéficiaires du PAES qui ont pu s'insérer professionnellement dans l'emploi salarié sont connus ;
- ◆ le parcours et la part des bénéficiaires du PAES qui sont restés sans emploi sont connus ;

- ◆ les difficultés d’insertion rapide des bénéficiaires du PAES à la fin du stage sont évaluées ;
- ◆ une stratégie de suivi des bénéficiaires du PAES pendant et après le stage est proposée ;
- ◆ des mesures pertinentes d’appui ou de soutien aux stagiaires pour une meilleure capitalisation des acquis du stage sont suggérées.

## II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

### 2.1. METHODOLOGIE ET COLLECTE DES DONNEES

Ce chapitre s'intéresse à la méthodologie et à la collecte des données. Il fournit aussi les détails techniques sur la collecte et le traitement des données.

#### 2.1.1. Méthodologie de l'enquête

Dans le cadre de cette étude, quatre méthodes de collecte ont été essentiellement utilisées. Il s'agit principalement :

- de l’organisation des focus group;
- des entretiens directs;
- de l’enquête par questionnaire en ligne;
- et de la revue documentaire.

Les différentes données collectées ont été traitées et analysées au regard des résultats attendus de cette étude.

#### a) **Organisation des focus group**

Au total, deux focus group ont été animés au profit des bénéficiaires à Cotonou.

Un guide a été administré pour ces groupes variant de 6 à 10 participants afin d’étudier la variété des opinions sur le programme PAES, de mettre en évidence des différences de perspective entre ces acteurs, d’objectiver les facteurs associés aux opinions ou les motivations.

#### b) **L'enquête par questionnaire**

Un questionnaire a été utilisé dans le cadre de cette étude. Il s'agit du questionnaire, trajectoire des bénéficiaires. Le questionnaire trajectoire est destiné à collecter les informations quantitatives et qualitatives sur les bénéficiaires du PAES promotion 2009, 2010 et 2011.

#### c) **Mode d'administration du questionnaire**

Le mode d’administration du questionnaire utilisé dans le cadre de notre étude est l’administration par l’enquêté lui-même d’une part et d’autre part, par les cadres de l’institut via l’interview direct pour les bénéficiaires disponibles et résidents à Cotonou.

Quant à l’administration par l’enquêté lui-même, une application a été élaborée et mis en ligne par l’institut pour faciliter l’enquête auprès des bénéficiaires éloignés de Cotonou ou indisponibles pour honorer un rendez-vous. Le lien de cette application est envoyé par



message aux bénéficiaires précédemment contactés par téléphone qui assurent le renseignement via internet.

#### **d) L'entretien**

L'entretien a eu principalement pour cible, les directeurs des différents départements, les directeurs techniques de l'agence. L'objectif est de collecter des informations qualitatives.

#### **e) La revue documentaire**

Dans le cadre cette étude, l'équipe de l'Institut Phénix a consulté plusieurs documents qui lui ont permis de mieux comprendre le PAES. Il s'agit essentiellement des rapports d'activités de l'ANPE, le document Cadre du PAES, la base de données des bénéficiaires des promotions 2009, 2010 et 2011.

#### **2.1.2. Champs de l'étude**

L'étude de la trajectoire des bénéficiaires du PAES couvre les bénéficiaires du programme PAES, promotion 2009, 2010, et 2011.

L'objectif de l'étude est de générer des données qualitatives et quantitatives sur le parcours des bénéficiaires du PAES pendant ou après leurs stages professionnels. Elle a tenu compte des différents lieux de stage. Il s'agit des départements du Littoral, de l'Ouémé, du Borgou, de l'Atacora du Mono et du Zou. Le tableau suivant indique les communes respectives couvertes par l'étude.

**TABLEAU 1 : RECAPITULATIF DES BENEFICIAIRES PAR DEPARTEMENT / COMMUNE D'ACCUEIL**

N°	DEPARTEMENTS	COMMUNES
1	Atacora	Natitingou
2	Borgou	Parakou
3	Littoral	Cotonou
4	Mono	Lokossa
5	Ouémé	Porto-Novo
6	Zou	Bohicon

*Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs*

#### **2.1.3. Méthode d'échantillonnage**

Une méthode non probabiliste et plus précisément la méthode des quotas est celle choisie pour l'étude. Au total, quatre critères ont été choisis en tenant compte des objectifs de l'étude.

L'échantillonnage par quota consiste à définir des critères *a priori*<sup>1</sup> telle que le sexe, la région, le niveau d'étude et autres, pour définir les catégories constituant l'échantillon. La répartition des individus dans l'échantillon doit être identique à celle de la population-mère. La taille de l'échantillon n'est pas importante puisqu'il s'agit de quotas où le chercheur choisit lui-même les éléments.

#### a) Les critères de la sélection

Quatre critères ont été choisis dont, celui de la promotion, la commune d'accueil, le sexe et le niveau d'étude. Malgré que le numéro de téléphone n'ait pas apparu comme un critère de choix, il a été exclusivement décisif dans la sélection des bénéficiaires. La taille de l'échantillon correspond donc aux bénéficiaires du programme repartis en trois promotions selon les quatre critères.

#### b) Répartition de la population des bénéficiaires par critère

L'ensemble des bénéficiaires des trois promotions est réparti par critère dans le tableau suivant :

**TABLEAU 2 : REPARTITION DE LA POPULATION DES BENEFICIAIRES**

Années	2009	2010	2011		2009	2010	2011		2009	2010	2011
Sexe	Effectifs			Diplômes	Effectifs			Communes	Effectifs		
Homme	413	252	204	CEP	2	4	8	Cotonou	501	441	327
Femme	356	257	181	BEPC / CAP	70	45	31	Porto- Novo	52	12	9
				BAC	175	102	68	Lokossa	45	17	18
				BAC+2	138	89	82	Bohicon	55	14	8
				BAC+3	285	188	112	Parakou	78	15	15
				BAC+4	75	59	43	Natitingou	37	37	8
				BAC+5	24	22	41				
Total	769	509	385	Total	769	509	385	Total	769	509	385

#### c) Constitution de l'échantillon : la méthode des quotas

La taille, les éléments, et autres informations sont résumés dans le tableau suivant :

<sup>1</sup> F.KOHLER, Collecte de données, [www.unu.edu](http://www.unu.edu), synthétisé.

**TABLEAU 3 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON ENQUETE**

Années	2009	2010	2011		2009	2010	2011		2009	2010	2011	Taux de sondage (%)
Sexe	Effectifs			Diplôme	Effectifs			Communes	Effectifs			
Homme	78	48	39	CEP	0	1	2	Cotonou	95	70	58	
Femme	67	49	34	BEPC / CAP	13	9	6	Porto-Novo	10	6	3	
				BAC	33	19	13	Lokossa	9	5	3	18,94
				BAC+2	26	17	16	Bohicon	10	5	3	
				BAC+3	54	36	21	Parakou	15	5	3	
				BAC+4	14	11	8	Natitingou	7	5	3	
				BAC+5	5	4	8					
Total	146	96	73	Total	146	96	73	Total	145	96	73	315

Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

Il ressort de l'analyse des données du tableau 3 que 315 personnes dont 150 femmes et 165 hommes ont été enquêtés. Quant aux promotions, 146 pour la première promotion, 96 pour la deuxième et enfin 73 pour la troisième promotion et repartis par ville d'accueil ont participé à la présente étude. Le taux de sondage est de 18,94%.

#### 2.1.4. Contraintes liées à l'étude

Comme pour tout travail de recherche, la réalisation de cette étude a connu des difficultés que l'équipe a pu surmonter grâce à l'appui de l'ANPE, au réseau de relations du cabinet et à la franche collaboration de certains acteurs rencontrés. Les principales contraintes sont liées à :

- ◆ la mise à disposition des contacts des bénéficiaires à l'Institut Phénix : l'ANPE n'a pas pu mettre les contacts des bénéficiaires à la disposition des consultants à temps.
- ◆ la mobilisation des bénéficiaires pour les entretiens : la mobilisation des bénéficiaires a été très difficile pour plusieurs raisons. Certains contacts des bénéficiaires ne sont plus fonctionnels. Aussi il y a des bénéficiaires n'ont pas manifesté d'intérêt à l'étude. Ainsi ils n'ont pas participé au processus de collecte des données.

### III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

#### 3.1. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROGRAMME PAES

Le Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) a remplacé en 2012 dans le cadre des réformes initiées par l'ANPE, celui initialement dénommé Aide à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE).

L'objectif du Programme « PAES » est de faciliter la pré-insertion et l'insertion des jeunes et femmes primo demandeurs d'emploi salarié dans l'Administration Publique, les Entreprises et Structures Privées. Il comporte deux (2) composantes à savoir : Contrat Première Expérience Professionnelle (CPEP) et Contrat d'Appui aux Entreprises (CAE).

##### 3.1.1. Composantes du PAES

***Contrat Première Expérience Professionnelle (CPEP)*** : Cette composante est subdivisée en deux sous composantes. C'est un contrat qui permet de faire acquérir la première expérience professionnelle aux primo demandeurs d'emploi qualifiés. Les bénéficiaires servent dans l'Administration Publique centrale ou déconcentrée ou encore dans les entreprises du secteur privé.

Au cours du stage, les bénéficiaires confrontent leurs acquis théoriques aux réalités de la vie professionnelle. Et pour renforcer leurs capacités en vue de leur permettre d'être compétitif sur le marché du travail, le programme a prévu des formations en Technique de Recherche d'Emploi et en Valorisation du Poste de Travail, la durée est de 06 mois renouvelable une fois. Une allocation mensuelle de stage leur est versée durant cette période.

***Contrat d'Appui aux Entreprises (CAE)*** : Il est conçu pour accompagner les Structures, les Entreprises et les Organismes du secteur privé dans leur démarche de création d'emplois durables. Il consiste en un engagement mutuel sur une période de 12 mois au cours de laquelle, l'ANPE apporte une assistance financière pour la prise en charge du stagiaire placé dans une Structure d'accueil retenue dans le cadre du Programme.

Au terme dudit stage qui dure 12 mois, l'Entreprise signe un contrat de travail (CDD ou CDI) avec le stagiaire qui devient systématiquement son salarié. Par ailleurs, des séances de formation en « Technique de Valorisation du Poste de Travail » sont organisées à l'intention des stagiaires CAE en vue de leur permettre d'être outillé pour être efficaces à leur poste de travail.

##### 3.1.2. Champ de couverture du programme et groupe cible

Le programme « PAES » couvre les 77 communes du Bénin. Son groupe cible est principalement constitué des diplômés sortis des Universités, des Ecoles et Etablissements de formation professionnelle formelle âgés de 18 à 40 ans.

##### 3.1.3. Critères d'éligibilité et de recevabilité des bénéficiaires

Les critères auxquels doivent répondre les postulants au Programme « PAES » ainsi que les caractéristiques de leurs dossiers sont les suivants :

#### **Cas du volet CPEP**

- Etre un homme ou une femme de nationalité béninoise, âgé de 18 à 30 ans ;
- Etre inscrit dans la base de données de l'une des antennes régionales de l'ANPE ;
- Opter pour l'emploi salarié.

#### **Cas du CAE**

- Etre une structure régulièrement constituée et formelle menant des activités sur le territoire béninois ;
- Etre dans le besoin réel de ressources humaines ;
- Etre capable de recruter le stagiaire à la fin du stage.

Par ailleurs, les stagiaires proposés par les structures d'accueil dans le cadre de cette composante doivent remplir les mêmes conditions que ceux de la composante CPEP : Etre diplômé sans emploi sorti des Universités, Ecoles et Etablissements de formation professionnelle formelle et enquête d'une première expérience professionnelle dans le secteur public ou privé.

#### **3.1.4. Stratégies de mise en œuvre du PAES**

- Faire les travaux préliminaires (préparer les fiches de suivi et de formation, les communiqués et autres documents relatifs à la mise en œuvre du Programme).
- Elaborer le budget du Programme en faisant ressortir le budget de fonctionnement et les allocations des stagiaires.
- Envoyer les besoins des structures déconcentrées vers les Antennes Régionales de l'ANPE.
- Tenir compte des quotas dans la sélection des candidats.
- Veiller au bon traitement des dossiers des stagiaires.
- Suivre rigoureusement le traitement et le paiement des allocations des stagiaires.
- Organiser des séances d'Information à l'endroit des stagiaires avant leur mise en stage.
- Programmer et exécuter les formations en Technique de Recherche d'Emploi (TRE) et en Valorisation de Poste de Travail.
- Faire exécuter par les Conseillers en Emploi des Antennes les activités d'encadrement, de contrôle, de suivi et de formation des stagiaires.

#### **3.1.5. Appréciation générale du programme par les bénéficiaires de 2009, 2010 et 2011**

Les bénéficiaires enquêtés dans le cadre de l'étude ont présenté selon eux les avantages et les limites de cette initiative du gouvernement béninois.

#### ❑ **Avantages :**

Selon les bénéficiaires, le programme présente plusieurs avantages. Les plus importants sont les suivants :

- acquisition des expériences professionnelles : même si tous les bénéficiaires n'ont pas eu l'opportunité d'acquérir réellement des expériences professionnelles, le stage a permis à la plupart d'entre eux d'en avoir ;
- la rémunération constante pendant plusieurs mois.

#### ❑ **Les limites du PAES**

Les limites du PAES relevées par les bénéficiaires sont les suivantes :

- manque de suivi régulier et des formations complémentaires des bénéficiaires pendant le stage ;
- non emploi des stagiaires dans les domaines de formation ;
- manque de suivi post stage des bénéficiaires ;
- retard dans le paiement des allocations aux bénéficiaires ;
- affectation des stagiaires dans des structures inadéquates.

### 3.2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES BENEFICIAIRES DES PROMOTIONS 2009, 2010 ET 2011

Plusieurs structures d'accueil ont participé à la mise en stage des bénéficiaires des trois différentes promotions. Ces structures et les caractéristiques des stagiaires sont présentées par édition 2009, 2010 et 2011.

#### 3.2.1. Répartition des bénéficiaires de 2009

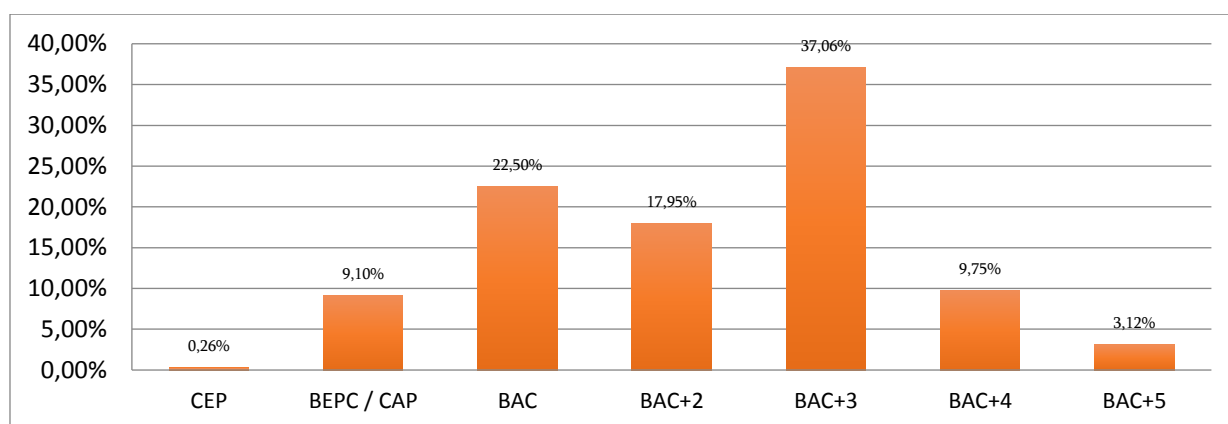
Cette partie retrace la répartition des bénéficiaires par âge, par niveau d'étude et par structure d'accueil. Au total, trente ministères et les antennes de l'ANPE ont reçu les stagiaires en 2009.

##### □ Répartition des bénéficiaires de 2009 selon le sexe.

Au total, 769 diplômés ont bénéficié du programme PAES en 2009. Parmi eux, les femmes sont minoritaires et représente 46,29 % de l'effectif total.

##### □ Répartition des bénéficiaires de 2009 par niveau d'étude

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2009 PAR NIVEAU D'ETUDE



Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

Le graphique 1 révèle que pour l'année 2009, ceux qui ont le niveau BAC + 3 sont les plus nombreux et représentent 37,06 % de l'effectif total. Après eux, viennent respectivement les titulaires du BAC (22,5%), ceux du niveau BAC + 2 (17,95%) et ensuite ceux qui ont le niveau BAC + 4 (9,75%). Il faut aussi relever que ceux qui n'ont que le niveau CEP sont les moins nombreux (2 sur 769 stagiaires soit 0,26%). Pour ce qui concerne, les titulaires du Master ou du DESS, ils sont au nombre de 24 stagiaires sur 769 soit un taux de 3,12 %.

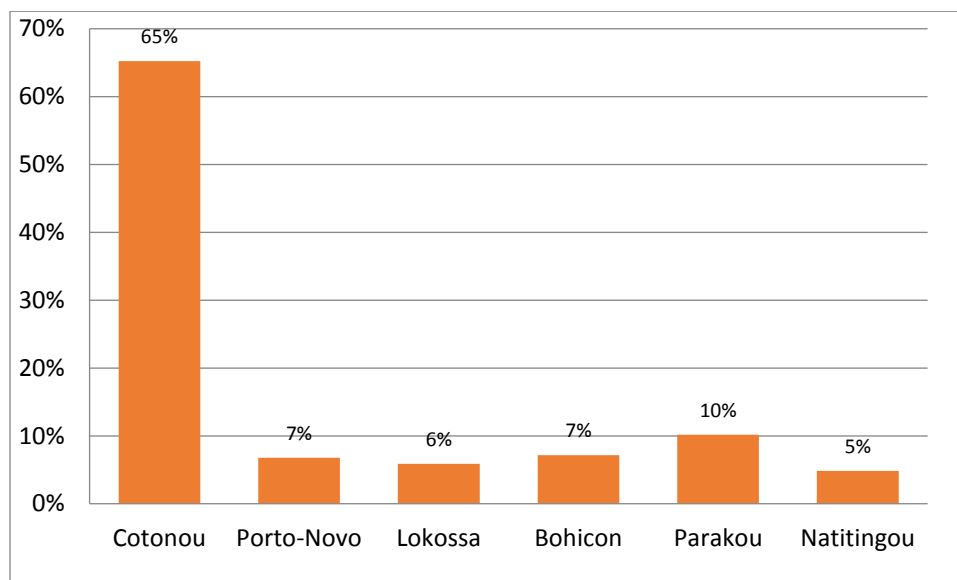
##### □ Répartition des bénéficiaires de 2009 par ville d'accueil et par structure d'accueil

En somme, trente-cinq (35) structures ont accueilli les stagiaires de 2009. Il s'agit d'une part des ministères et leurs directions départementales et d'autre part de l'ANPE et ses antennes départementales. En 2009, le ministère de l'économie et des finances est la structure ayant

accueilli plus de stagiaires (55 stagiaires sur 769 soit une proportion de 7,2%). Il est suivi respectivement du ministère de la microfinance, de l'emploi des jeunes et de la femme (5,5%), du ministère de la santé (5,1%) et de l'antenne de Parakou (4,9%). Le ministère ayant reçu moins de stagiaires en 2009, est celui de l'enseignement maternel et primaire (8 stagiaires soit 1%). Les détails sont présentés en annexe 1.

De façon générale, les 769 stagiaires ont été répartis dans six villes du Bénin, il s'agit de Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Lokossa, Parakou et Natitingou. La ville ayant bénéficié de plus de stagiaires est celle de Cotonou soit 65% de l'effectif total. Cela se justifie surtout par le fait que la plupart des structures d'accueil sont à Cotonou. Le graphique 2 montre la répartition des stagiaires de 2009 par ville d'accueil.

**GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2009 PAR VILLE D'ACCUEIL**



Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

### **3.2.2. Répartition des bénéficiaires de 2010**

En 2010, au total trente-quatre ministères et les antennes de l'ANPE ont reçu les stagiaires. Cette partie retrace les caractéristiques des stagiaires de la promotion 2010 ainsi que leur structure et ville d'accueil.

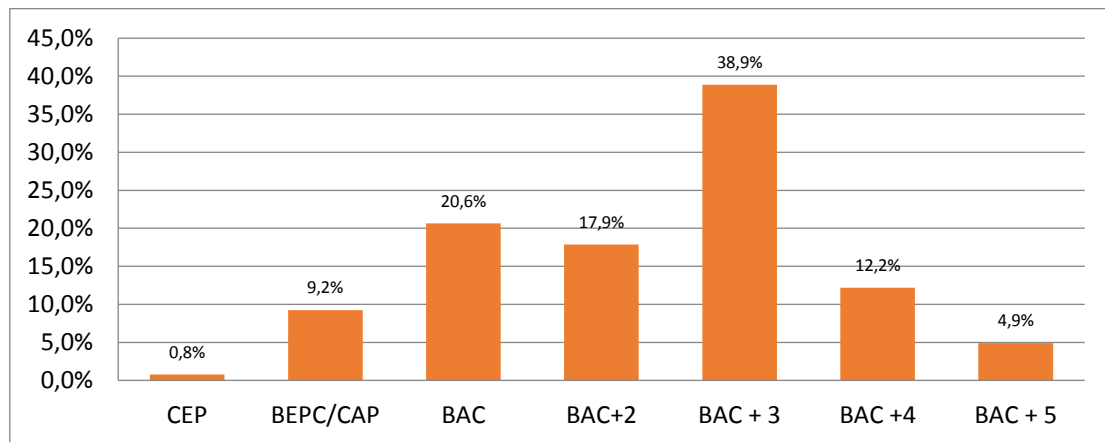
#### **☐ Répartition des bénéficiaires de 2010 selon le sexe.**

En général, 509 diplômés ont bénéficié du programme PAES en 2010. Parmi eux, l'égalité entre les femmes et les hommes est presque respectée. La proportion des hommes dépasse légèrement celle des femmes. (49,5% de femmes contre 50,5% des hommes).



□ Répartition des bénéficiaires de 2010 par niveau d'étude

GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2010 PAR NIVEAU D'ETUDE



Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

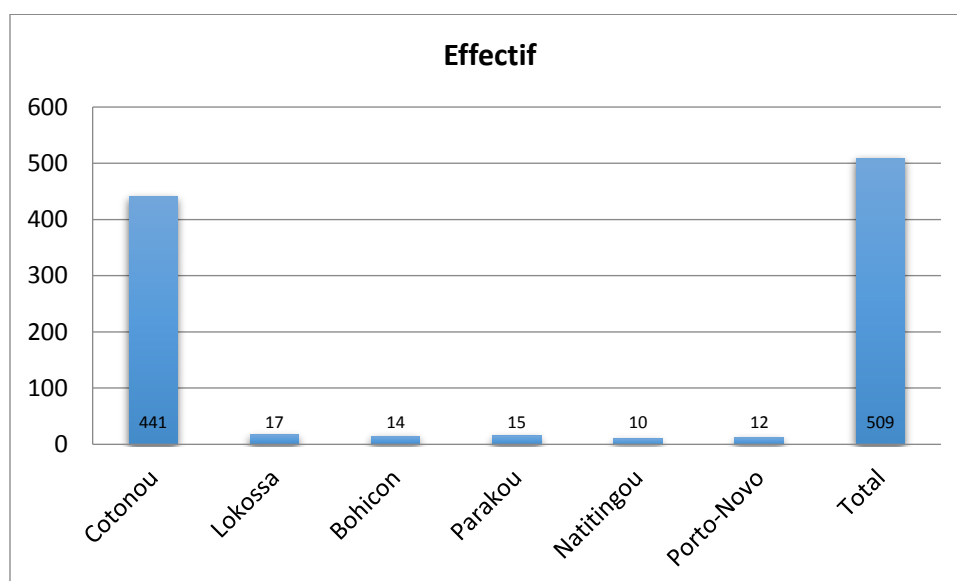
Au vu du graphique 3, il ressort que la proportion des bénéficiaires titulaires de la licence dépasse chacune des autres diplômes. En effet, elle représente 38,9 % de l'effectif total. Les proportions des titulaires du BAC, BAC + 2 et BAC + 4, sont respectivement de 20,6%, 17,9% et 12,2%. Par ailleurs, la tendance observée en 2009 est également remarquée en 2010. Très peu sont titulaires du CEP (2 sur 509 stagiaires soit 0,8%) et du Master ou du DESS (25 stagiaires sur 509 soit un taux de 4,9 %).

□ Répartition des bénéficiaires de 2010 par ville d'accueil et par structure d'accueil

En 2010, trente-quatre (34) structures ont accueilli les stagiaires et sont composées essentiellement des ministères et leurs directions départementales. En 2010, le Ministère de l'Economie et des Finances est comme en 2009, la structure ayant accueilli plus de stagiaires (61 stagiaires sur 509 soit une proportion de 12%). Il est suivi respectivement du Ministère du Commerce (5,1%) et du Ministère Délégué chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et de Travaux Publics. La structure ayant reçu moins de stagiaires est comme en 2009, le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (4 stagiaires soit 0,8%). (Confère annexe 2)

Pour ce qui concerne les villes d'accueil, sur les 509 bénéficiaires de la promotion de 2010, 441 bénéficiaires soit 86,64 % ont fait leur stage à Cotonou. Comme pour la promotion de 2009, les autres stagiaires sont réparties dans les villes de Porto-Novo, Lokossa, Bohicon, Parakou et Natitingou. Le graphique 4 présente les détails par ville d'accueil. La seule raison qui justifie la concentration des bénéficiaires à Cotonou, est le fait que la plupart des structures d'accueil sont installées dans cette ville.

**GRAPHIQUE 4 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2010 PAR VILLE D'ACCUEIL**



Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

### 3.2.3. Répartition des bénéficiaires de 2011

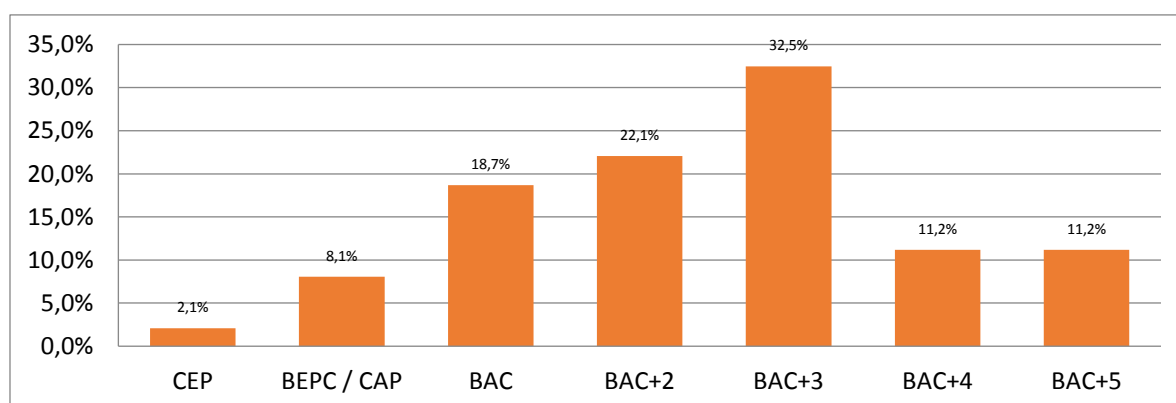
L'effectif des stagiaires en 2011 est moins important comparativement aux expériences des deux années précédentes. Cette partie indique les caractéristiques des stagiaires de cette promotion ainsi que leur structure et ville d'accueil.

#### Répartition des bénéficiaires de 2011 selon le sexe.

Au total, 385 diplômés ont bénéficié du PAES en 2011. L'analyse des effectifs par sexe révèle que les femmes sont minoritaires avec un taux de 47% contre un 53 % pour les hommes.

#### Répartition des bénéficiaires de 2011 par niveau d'étude

**GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2011 PAR NIVEAU D'ETUDE**



Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

Au niveau du graphique 5, il ressort que les bénéficiaires diplômés de la licence sont plus nombreux que les titulaires des autres diplômes. En effet, il représente une proportion de

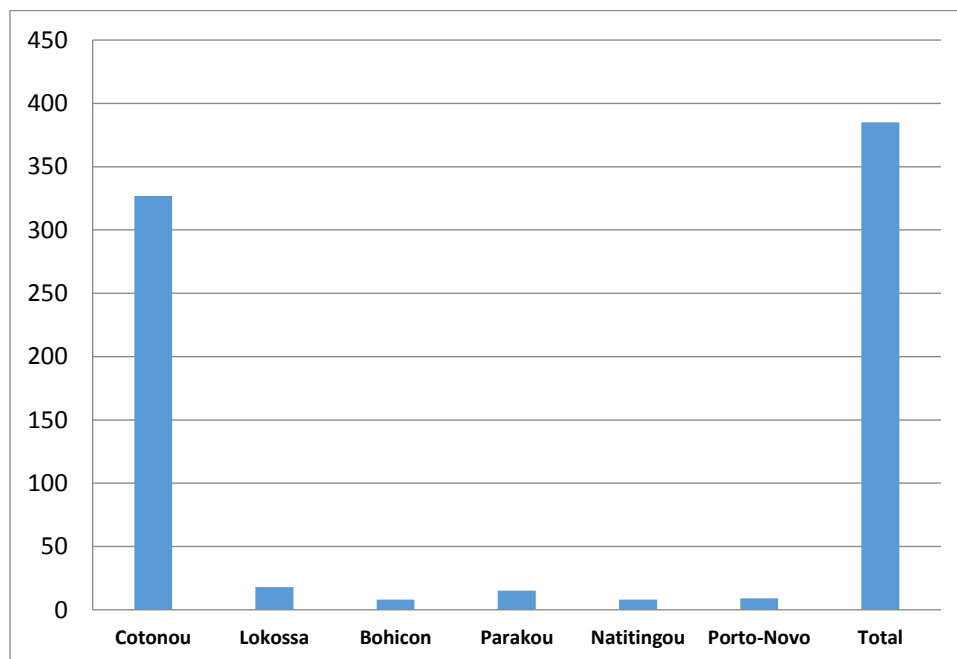
32,5 %. Ils sont suivis respectivement par les titulaires de BAC + 2 (22,1%), les stagiaires du niveau BAC (18,7 %), et ceux qui ont la Maîtrise (11,2%). Comme pour les deux années précédentes, très peu de stagiaires sont titulaires du CEP (8 sur 385 stagiaires soit 2,1%).

□ ***Répartition des bénéficiaires de 2011 par ville d'accueil et par structure d'accueil***

Au total, vingt-huit (28) structures ont accueilli les stagiaires de 2011. La plupart sont les ministères et leurs directions départementales. Comme en 2009 et 2010, le Ministère de l'Economie et des Finances est en 2011, celui qui a accueilli plus de stagiaires (32 stagiaires sur 385 soit une proportion de 8,3%). Viennent ensuite respectivement le Ministère Délégué chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et de Travaux Publics (5,7%), le Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (5,1%). Et comme pour les autres années, le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire a reçu très peu de stagiaires (2 stagiaires soit 0,5%). (*Confère annexe 3*)

Pour ce qui concerne la ville d'accueil, sur les 385 bénéficiaires de la promotion de 2011; 327 ont fait leur stage à Cotonou soit un taux de 85 %. Les 15 % restants sont répartis entre les cinq autres villes. Comme pour les années précédentes, la forte présence des stagiaires dans la commune de Cotonou se justifie par la concentration des structures d'accueil dans cette ville qui est la capitale économique du Bénin.

**GRAPHIQUE 6 : REPARTITION DES STAGIAIRES DE 2011 PAR VILLE D'ACCUEIL**



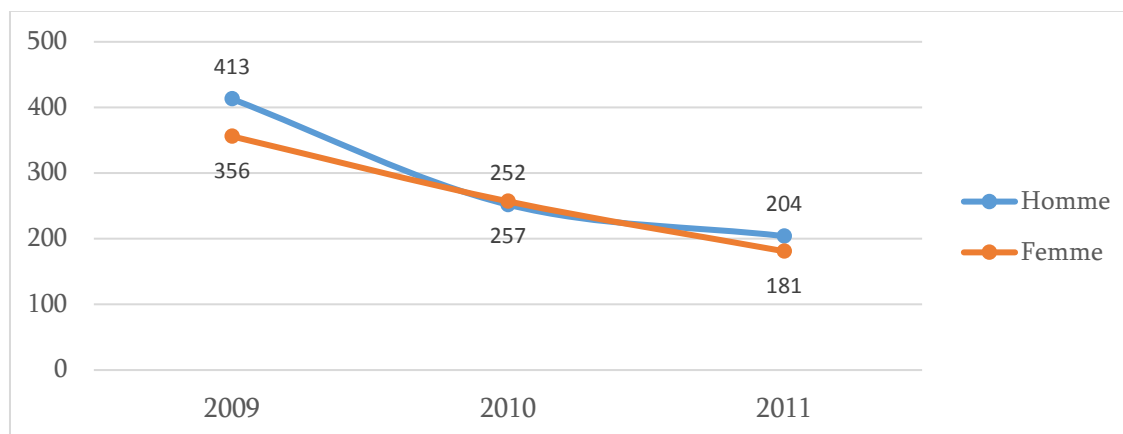
Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

### 3.2.4. Vue globale des effectifs des stagiaires sur les trois années ciblées

L'effectif des femmes bénéficiaires sur les trois années est 794 soit 47,74 % de l'effectif total. Pour les trois années ciblées, 1663 stagiaires ont bénéficié du PAES selon les données obtenues de l'ANPE.

#### ❑ Répartition des bénéficiaires sur les trois années ciblées selon le sexe.

GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DE 2009 A 2011

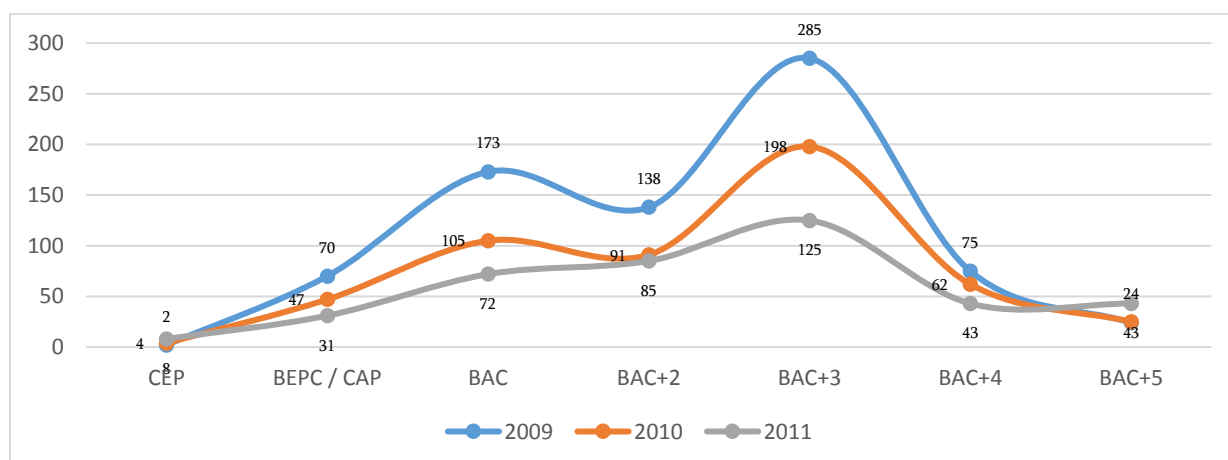


Source : DESOP 2018, nos calculs

Sur les trois ans, l'effectif des hommes bénéficiaires représente 52,26% de l'effectif total. Il en ressort donc que les hommes ont majoritairement bénéficié du programme. De même, le nombre de bénéficiaires du programme a connu une baisse au cours des deux dernières années couvertes par l'étude quel que soit le sexe.

#### ❑ Répartition des bénéficiaires sur les trois années ciblées selon le niveau d'étude.

GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES PAR DIPLOME DE 2009 A 2011



Source : DESOP-ANPE 2018, nos calculs

Au cours des trois années, la répartition des bénéficiaires par niveau d'étude a demeuré presque constante. En effet, la licence prédomine. Elle est suivie respectivement du BAC, du BTS, de la Maîtrise. Très peu de bénéficiaires n'ont que le CEP.

□ **Répartition des bénéficiaires sur les trois années ciblées selon la structure d'accueil et la ville d'accueil.**

Au cours des trois années de l'étude, le Ministère de l'Economie et des Finances est la structure ayant accueilli plus de stagiaires et la structure ayant reçu peu de stagiaires est le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire.

Pour ce qui concerne la ville d'accueil, les bénéficiaires ont majoritairement fait leur stage à Cotonou. Les autres stagiaires sont réparties dans les villes de Porto-Novo, Lokossa, Bohicon, Parakou et Natitingou.

### **3.3. TRAJECTOIRE DES BENEFICIAIRES DES PROMOTIONS 2009, 2010 ET 2011**

La trajectoire professionnelle d'une personne rassemble, dans un ordre chronologique, les informations sur les différentes situations ou états liés à l'emploi durant sa vie professionnelle.

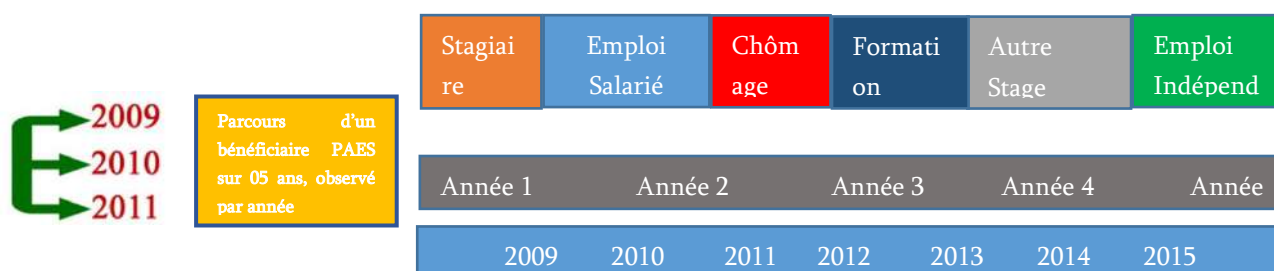
Des choix sont donc opérés pour élaborer efficacement une trajectoire professionnelle. Ces choix sont guidés surtout par l'information disponible, la problématique étudiée, le niveau de détail des situations, la représentation graphique de ces trajectoires.

□ **Les situations retenues pour étudier les trajectoires professionnelles**

Pour étudier les trajectoires professionnelles des bénéficiaires du PAES, les situations d'emploi suivantes ont été retenues :

- titulaire d'un emploi salarié ;
- titulaire d'un emploi indépendant ;
- autre stage professionnel ;
- formation continue,
- au chômage ;

## GRAPHIQUE 9 : LES ETATS POSSIBLES POUR LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES BENEFICIAIRES DU PAES



Le graphique ci-dessus illustre la trajectoire professionnelle d'une personne fictive dont le parcours est le suivant :

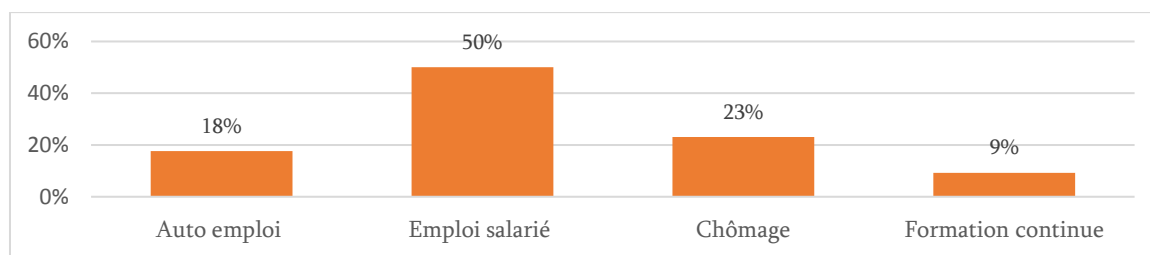
- Personne bénéficiaire du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié en 2009, 2010 ou 2011 ;
- Ensuite, jusqu'au moment où elle trouvera un emploi dans le secteur public ou privé (pour ce cas fictif, pendant ou après son stage professionnel) ;
- Cette personne commence à travailler, en 2009, 2010 ou 2011 et ce, pendant 5 ans (jusque fin 2015) ;
- Suit une période de chômage pendant quelques mois ;
- A la fin de la période de chômage, cette personne décide d'une formation continue.
- A la fin de sa formation, il décide d'un autre stage professionnel afin d'acquérir davantage de l'expérience.
- Il attend indéfiniment un emploi salarié et finalement, il s'auto-emploie.

### 3.3.1. Trajectoire des bénéficiaires de 2009

#### ◆ Situation professionnelle des bénéficiaires de 2009

Pour le compte de la promotion 2009, la situation professionnelle des enquêtés se présente comme l'indique le graphique ci-dessous.

#### GRAPHIQUE 10 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES BENEFICIAIRES DE 2009



Source : Enquête 2018

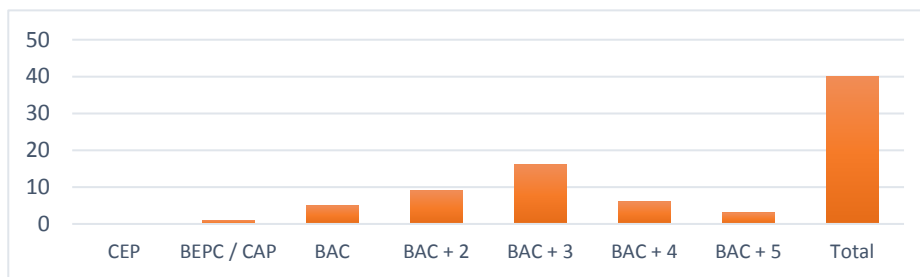
Le graphique 10 révèle que 68% des bénéficiaires de 2009 ont actuellement un emploi (salaré ou indépendant), 23% sont au chômage et 9% sont en formation continue.

Par ailleurs, il importe de relever que parmi ceux qui ont d'emploi, 9% sont agents de l'Etat, repartis respectivement comme suit : (6%) sont des Agents Contractuels d'Etat et (3%) sont des Agents Permanents d'Etat (APE).

La répartition de ceux qui sont déjà en emploi salarié suivant le niveau d'instruction se présente comme suit :

◆ Répartition des bénéficiaires ayant un emploi salarié par niveau d'étude

GRAPHIQUE 11 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES AYANT UN EMPLOI SALARIE SELON LEUR NIVEAU D'ETUDE

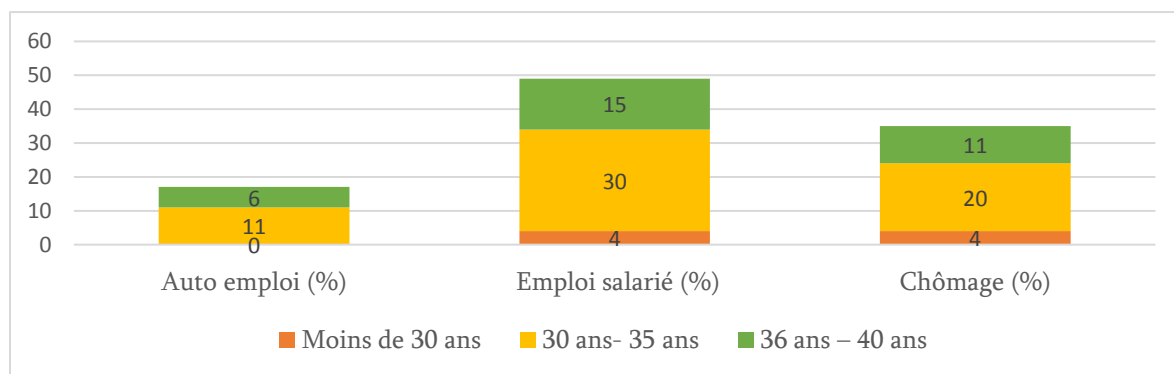


Source : Enquête 2018

◆ Répartition des bénéficiaires ayant un emploi salarié par tranche d'âge

Le graphique suivant illustre la part des bénéficiaires disposant d'un emploi salarié désagrégés par tranche d'âge dans l'auto emploi, l'emploi salarié et le chômage.

GRAPHIQUE 12 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES SELON L'AGE



Source : Enquête 2018

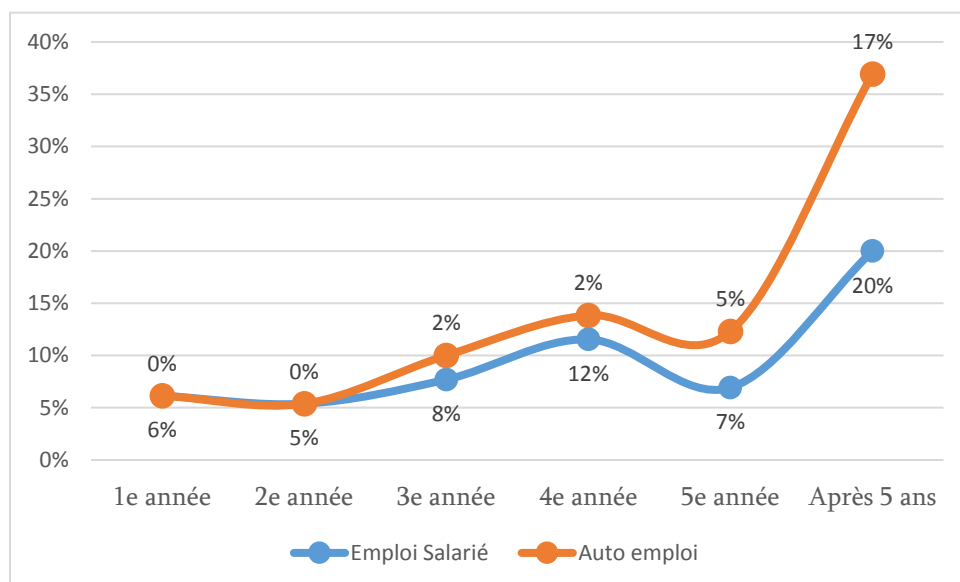
Le graphique 12 indique que les bénéficiaires âgés de 30 à 35 ans ont majoritairement d'emploi. En effet, 41% de ces jeunes enquêtés bénéficient d'un emploi salarié (30%) et d'un auto emploi (11%). Par contre, 4% seulement des enquêtés âgés de moins de 30 ans ont eu d'emploi salarié.

Par ailleurs, le taux de chômage le plus élevé est de 20% et touche particulièrement la tranche d'âge de 30 à 35 ans. En outre, les bénéficiaires âgés de moins de 30 ans et de 36 ans à 40 ans sont moins victimes du chômage avec des taux respectifs de 4% et de 11%.

#### ◆ Trajectoire par année des bénéficiaires ayant un emploi salarié ou indépendant

Les bénéficiaires identifiés qui sont en auto emploi ou salariés actuellement ne l'ont pas eu tout juste à la fin du stage. Le graphique ci-après fait le point des bénéficiaires selon le moment où ils ont eu l'emploi après le stage.

GRAPHIQUE 13 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2009 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES



Source : Enquête 2018

Le graphique 13 révèle que c'est pendant et après la cinquième année, que les bénéficiaires ont surtout trouvé d'emploi. En effet, cette période a connu une double croissance rapide : celle de la proportion des bénéficiaires en auto emploi et celle en emploi salarié passant respectivement de (5% à 17%) et de (7% à 20%).

En réalité, pendant les deux premières années après le stage, l'insertion professionnelle était très difficile pour la promotion 2009. En effet, aucun d'eux, n'avait bénéficié d'un emploi salarié et seulement 11% se sont auto-employés courant 2010 et 2011. De même, le taux d'insertion a augmenté pour les deux types d'emploi passant respectivement de (0% à 2%) pour l'auto emploi et de (5% à 12%) pour l'emploi salarié au cours de deuxième à la quatrième année après le stage.



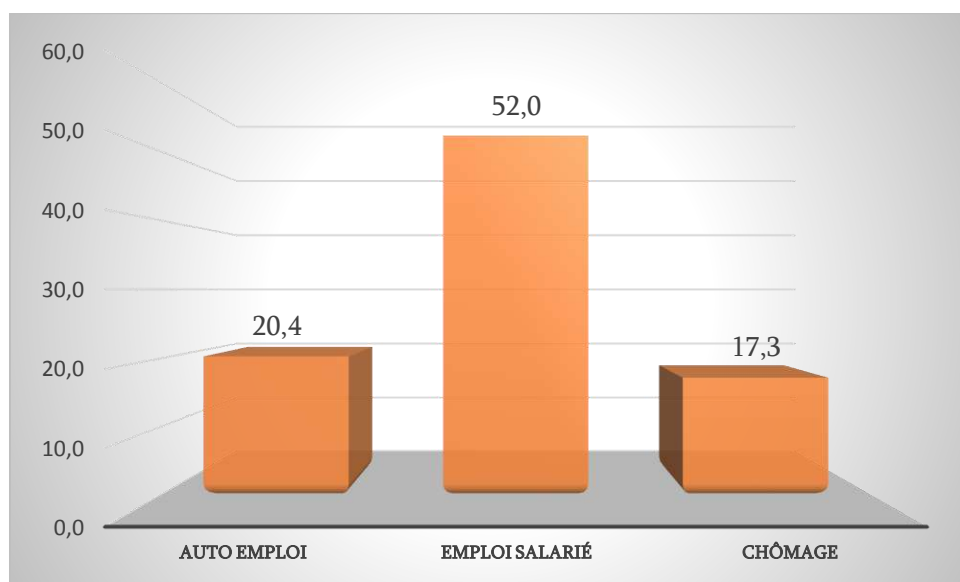
En somme, on peut retenir que pendant les cinq premières années après le stage, c'est 47,69 % des bénéficiaires qui ont eu un emploi (salarié ou indépendant) et le nombre d'insérés en emploi salarié est inférieur à celui d'indépendant.

### 3.3.2. Trajectoire des bénéficiaires de 2010

#### ◆ Situation professionnelle actuelle des bénéficiaires de 2010

Pour le compte de la promotion 2010, la situation professionnelle actuelle des enquêtés se présente comme l'indique le graphique ci-dessous.

GRAPHIQUE 14 : SITUATION ACTUELLE DES BENEFICIAIRES DE 2010

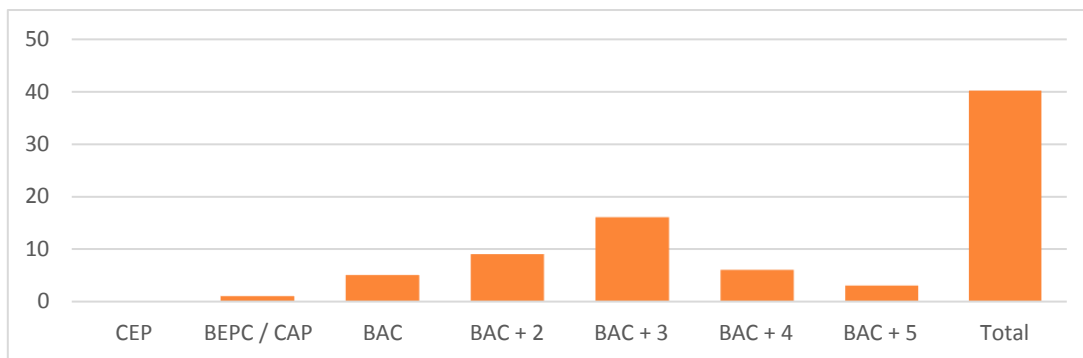


Source : Enquête 2018

Le graphique 14 révèle que 72,4% des bénéficiaires enquêtés ont actuellement des emplois indépendants ou salariés. Spécifiquement pour ce qui concerne les emplois salariés, 52% des bénéficiaires enquêtés sont dans une telle situation et seulement 17,3 % sont au chômage.

#### ◆ Répartition des bénéficiaires ayant un emploi salarié par niveau d'étude

GRAPHIQUE 15 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES AYANT UN EMPLOI SALARIE SELON LEUR NIVEAU D'ETUDE



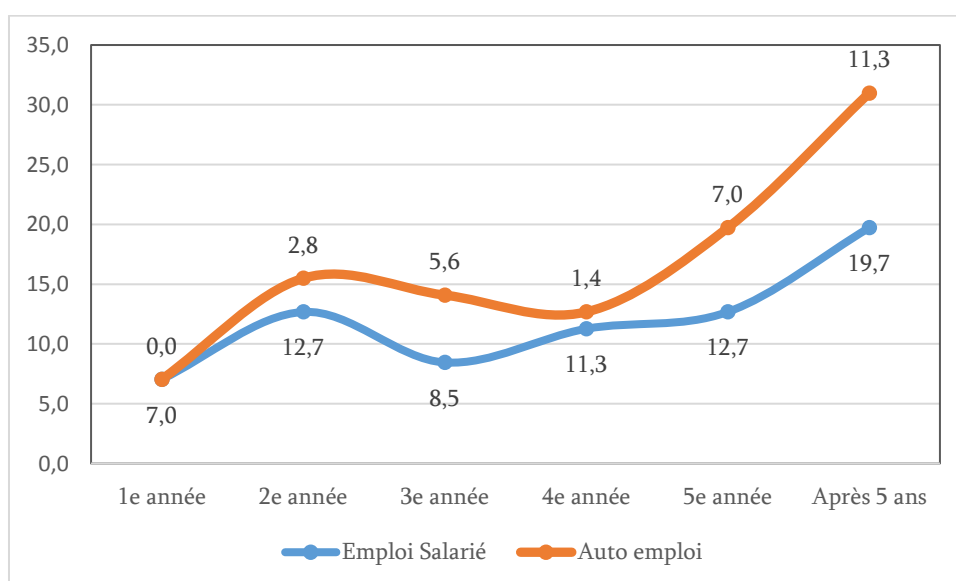
Source : Enquête 2018

Les enquêtes révèlent que ceux qui sont en emploi salarié sont surtout ceux qui ont BAC + 3, BAC + 2 et BAC + 4. Ceux dont le niveau d'étude est inférieur au niveau BAC + 2 ont plus de difficultés à s'insérer professionnellement surtout en ce qui concerne l'emploi salarié.

#### ◆ Trajectoire par année des bénéficiaires ayant un emploi salarié ou indépendant

Le graphique 16 fait le point des bénéficiaires de 2010 selon le moment où ils ont eu l'emploi après le stage.

GRAPHIQUE 16 : POINT DES BÉNÉFICIAIRES DE 2010 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNÉES



Source : Enquête 2018

Le taux d'insertion le plus faible est observé la première année après le stage chez les enquêtés de la promotion 2010. Pendant cette période, aucun d'eux ne s'est installé à son propre compte. La peur de demeurer au chômage, a conduit 2,8% des bénéficiaires à s'auto employer la deuxième année après leur stage. De même, pour des raisons de manque de persévérance, le taux d'insertion en auto emploi a amorcé une baisse, de la deuxième à la quatrième année avant de connaître une hausse importante à partir de la quatrième année.

Par ailleurs, pendant la troisième année après le stage, le taux d'insertion en emploi salarié a connu une baisse due à la rupture du contrat de travail

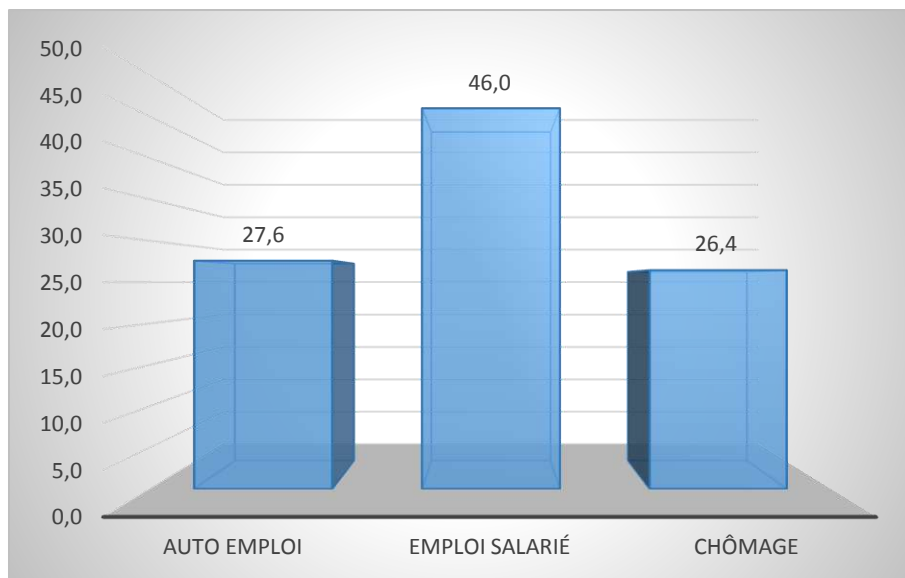
En somme, pendant les cinq premières années après le stage, c'est à peine 50 % des bénéficiaires enquêtés qui ont eu un emploi (salarié ou indépendant) et les taux d'insertion les plus élevés sont obtenus après les cinq années de stage et sont respectivement de 19,7% pour l'emploi salarié et 11% pour l'auto emploi.

### 3.3.3. Trajectoire des bénéficiaires de 2011

#### ◆ **Situation professionnelle actuelle des bénéficiaires de 2011**

Pour le compte de la promotion 2011, la situation professionnelle actuelle des enquêtés se présente comme l'indique le graphique ci-dessous.

**GRAPHIQUE 17 : SITUATION ACTUELLE DES BENEFICIAIRES DE 2011**



*Source : Enquête 2018*

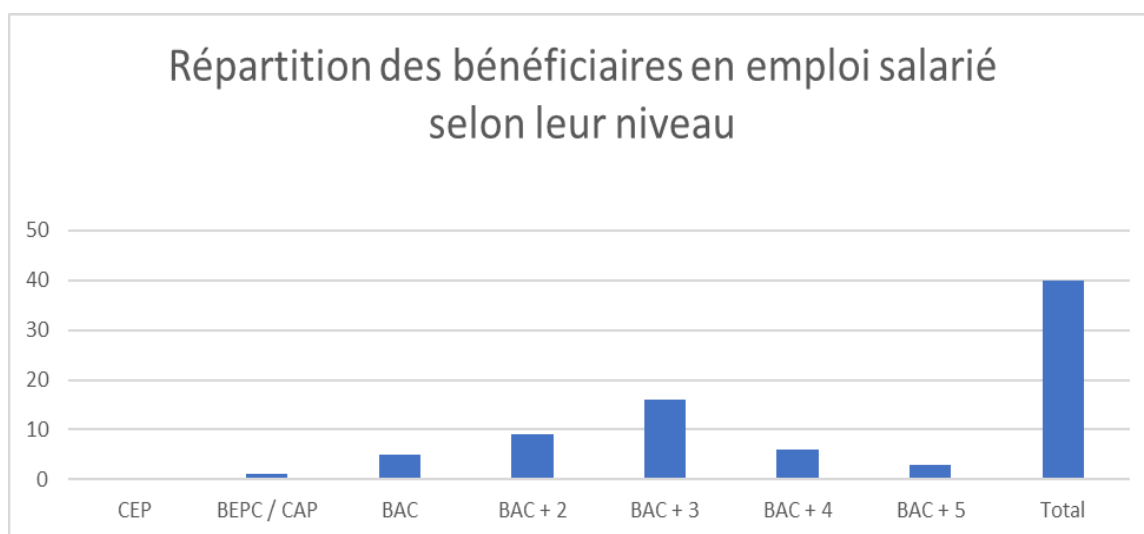
Ce graphique révèle que 73,6% des bénéficiaires enquêtés sont actuellement occupés (emplois indépendants ou salariés). Il est aussi utile de relever que parmi eux, 46% des bénéficiaires enquêtés sont dans une situation d'emploi salarié.

Par ailleurs, le chômage touche 26,6% des enquêtés.

#### ◆ **Répartition des bénéficiaires ayant un emploi salarié par niveau d'étude**

La répartition de ceux qui sont déjà en emploi salarié suivant le niveau d'instruction se présente comme suit :

**GRAPHIQUE 18 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES EN EMPLOI SALARIE SELON LEUR NIVEAU**

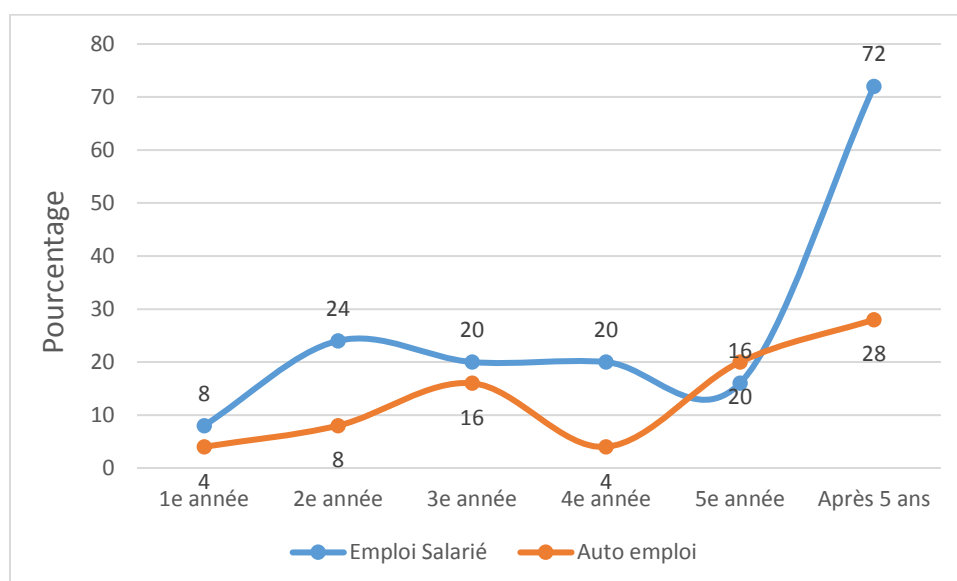


Source : Enquête 2018

Les enquêtes révèlent que ceux qui sont en emploi salarié sont surtout ceux qui ont BAC + 3, BAC + 2 et BAC + 4. Pour ceux qui ont un niveau inférieur au BAC, l'insertion professionnelle a été très difficile. La principale raison est que l'offre d'emploi au profit de cette catégorie devient de plus en plus rare.

Le Graphique 19 fait le point des bénéficiaires de 2011 selon le moment où ils ont eu l'emploi après le stage.

**GRAPHIQUE 19 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2011 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNEES**



Source : Enquête 2018

Le graphique 19 révèle un faible taux d'insertion en auto emploi après la première année du stage (4%). De la première à la quatrième année après le stage, les taux d'insertion en

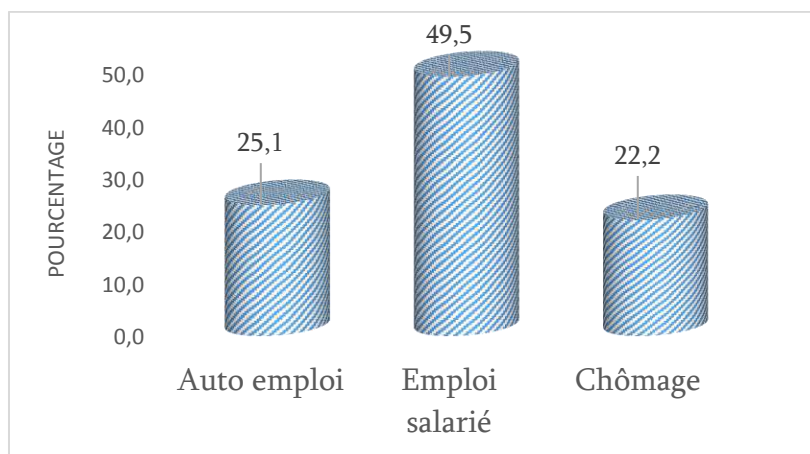
emploi salarié et en auto emploi ont connu quelques fluctuations. En effet, pendant la deuxième année après le stage, le taux d'insertion en emploi salarié a connu une hausse passant de 8% en première année à 24% en deuxième année, avant de se stabiliser jusqu'à la quatrième année. De même, le taux d'insertion en auto emploi a connu une hausse de la première année (4%) à la troisième année (16%).

Comparativement aux deux premières promotions, on en conclut que le nombre d'années passées après le stage influe sur l'employabilité quel que soit le type d'emploi. En général, au cours des cinq premières années après le stage, c'est 40,2 % des bénéficiaires enquêtés qui ont un emploi (salarié ou indépendant).

### 3.4. SYNTHÈSE DE LA TRAJECTOIRE DES BÉNÉFICIAIRES DES TROIS PROMOTIONS

Le graphique 20 présente la situation globale pour les trois promotions.

**GRAPHIQUE 20 : POURCENTAGE DES BÉNÉFICIAIRES DE 2009, 2010 ET 2011 EN EMPLOI SUIVANT LES ANNÉES**



Source : Enquête 2018

Au total pour les trois promotions concernées, 49,5 % des bénéficiaires enquêtés ont des emplois salariés et 25,09 % ont des emplois indépendants. Le taux de ceux qui sont encore en chômage est ainsi de 22,2%.

#### ◆ Typologie de parcours des bénéficiaires du PAES

Les trajectoires professionnelles ont une incidence sur les comportements et les dynamiques de retour à l'emploi. À l'inverse, l'expérience d'un épisode de chômage, en particulier lorsque celui-ci se transforme en chômage de longue durée, affecte les visions des bénéficiaires et convertit certains à la réinsertion via l'auto-emploi.

*« J'ai ouvert un établissement spécialisé dans l'Achat et la Vente des matériaux de construction et de deux dépôts de Vente de Ciments qui est devenu un cabinet d'Etudes (Homme, 37 ans, en emploi dans le domaine BTP, Niveau Master) »*

*« J'ai créé une ferme semi-intégrée depuis 2012. (Homme, 34 ans ; en emploi dans le domaine agricole, Niveau Maîtrise).*

*« Je me suis récemment reconverti dans l'imprimerie. De toutes les manières, la jeunesse consciente s'en sortira »*

On comprend aisément que l'attachement au travail en tant que vecteur d'épanouissement et de réalisation de soi est une réalité pour les bénéficiaires. Le travail reste une source de satisfaction, d'accomplissement de soi. Bien qu'attachés au statut de diplômés d'universités et autres, perçu comme l'expression d'une certaine reconnaissance de leurs compétences et d'une place particulière dans la société, ils sont prêts à y renoncer face à l'épreuve du chômage qui les tourmente.

*« Je fais tout type de Job, vendeur de téléphone mobile, magasinier, distribution des produits GSM, Homme)*

Au-delà de ces grands traits communs, les situations des bénéficiaires varient selon leur profil et leur parcours professionnel.

Pour d'autres, il n'est pas question de rester sans rien faire. Rehausser le niveau d'étude peut être une chance d'obtenir un nouveau et meilleur emploi.

*« J'ai dû profiter de ce temps de chômage caractérisé par des emplois précaires pour faire le Master avant de m'y engager, Femme 30 ans).*

#### **IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES STAGIAIRES**

Les difficultés rencontrées par les bénéficiaires sont essentiellement de deux ordres. Il s'agit des difficultés rencontrées pendant le stage et des difficultés rencontrées dans le cadre de leur insertion professionnelle après le stage.

##### **4.1. DIFFICULTES LIEES AU STAGE**

De façon générale, les difficultés rencontrées par les bénéficiaires au cours des stages sont relatives aux aspects ci-après :

- Non accès aux dossiers qui peuvent leur permettre d'acquérir réellement des expériences : étant des stagiaires, les titulaires des postes ne les impliquent pas réellement au traitement des dossiers. Ainsi il y a certains qui n'ont pas pu apprendre pendant le stage ;
- Inadéquation des postes occupés pendant le stage avec le profil des bénéficiaires ;
- Manque de moyens financiers : les frais de stage sont bas et ne sont pas payés à temps.

##### **4.2. DIFFICULTES LIEES A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES BENEFICIAIRES**

Le taux d'insertion professionnelle des bénéficiaires est généralement bas pour toutes les promotions surtout pendant les cinq premières années qui suivent la période de stage. Ce qui prouve que les stagiaires n'arrivent pas à faire aisément leur insertion car ils sont

confrontés à des difficultés. La première situation qui justifie cela est qu'ils ne sont pas bien outillés pendant le stage pour la recherche de l'emploi. Aussi, faut-il relever que les stages étaient généralement faits dans des structures publiques qui recrutent par voie de concours lancés par le Ministère de la fonction publique au plan national.

## **V. QUELQUES PISTES DE REFLEXION ET PROPOSITIONS**

Les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude et leur analyse révèlent que les principaux problèmes qui constituent encore des freins pour l'efficacité du programme sont essentiellement relatifs à la gestion de la base de données des bénéficiaires, le suivi pendant et après le stage et à leur insertion professionnelle. Ainsi, les propositions faites pour l'amélioration du programme concernent ces problèmes identifiés.

### **5.1. PROPOSITIONS POUR UNE BONNE GESTION DE LA BASE DE DONNEES DES BENEFICIAIRES**

L'Institut Phénix propose pour la gestion des bénéficiaires une base de données informatique et dynamique. Ainsi les données seront désormais mieux stockées, organisées et analysées. La base se chargera elle-même de créer, de mettre à jour ou de supprimer des données. Elle se chargera aussi d'effectuer des recherches parmi les données qu'elle contient sur la demande de l'utilisateur. Elle permettra d'organiser les données relatives aux bénéficiaires de façon ordonnée et hiérarchisée. Une base que les bénéficiaires pourront désormais renseigner depuis leur téléphone quel que soit leur lieu de stage sur la demande de l'ANPE. Ceci permettrait d'avoir certaines informations en temps réel et de maintenir le contact avec ces derniers.

### **5.2. RENFORCEMENT DU SUIVI DES BENEFICIAIRES PENDANT ET APRES LE STAGE**

Tous les acteurs ont reconnu que le suivi des bénéficiaires n'a pas été régulier et rigoureux ni pendant le stage ni après. C'est une situation qu'il faut forcément corriger afin d'améliorer l'efficacité des actions du programme. C'est pourquoi l'Institut Phénix propose le renforcement de tout le système de suivi des bénéficiaires. De façon précise, les propositions sont les suivantes :

- i. Renforcement de l'équipe de suivi des bénéficiaires :
  - Adapter l'effectif des conseillers chargés de suivre les bénéficiaires au nombre de bénéficiaires : l'expérience montre que quand on confie un nombre très élevé de bénéficiaires à un seul conseiller, le suivi en souffre.
  - Renforcer les capacités de suivi des conseillers : quelle que soit la bonne volonté des conseillers chargés de faire le suivi des bénéficiaires, ils ne pourront faire que ce qu'ils peuvent. C'est pour cela qu'il est nécessaire de renforcer leurs capacités sur les techniques de suivi.
- ii. Renforcement des capacités des bénéficiaires :

- Envoyer les bénéficiaires en stage sur la base de leur projet professionnel
  - développer le dialogue ANPE – bénéficiaires ;
  - exiger aux structures d'accueil de mettre les bénéficiaires aux postes qu'il faut pour leur permettre d'acquérir réellement d'expérience ;
  - organiser des actions de renforcement de capacités adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires au cours et après le stage.
- iii. Sensibilisation des tuteurs de stage sur les objectifs du programme :
- responsabiliser les organisations bénéficiaires pour une meilleure protection des jeunes.

## CONCLUSION

L'emploi des jeunes est un défi que le gouvernement béninois essaie de relever de diverses manières. L'une des options choisies par le Bénin est l'aide à la pré-insertion professionnelle des jeunes à travers un programme initié par le gouvernement et confié à l'ANPE depuis sa création. Ainsi plus de 17 000 jeunes ont été déjà mis en stage dans les administrations publiques et privées en vue de leur insertion depuis une quinzaine d'années.

L'analyse de la trajectoire des bénéficiaires des années 2009, 2010 et 2011 confiée à l'Institut Phénix après un processus de sélection confirme l'importance et l'utilité de cette initiative du gouvernement béninois pour la jeunesse en particulier et pour toute la nation en général. Cette étude révèle les différents exploits que les autorités béninoises ont en matière de la réduction du chômage des jeunes.

Cependant, il reste encore des défis à relever par l'ANPE surtout mais aussi par les autres parties prenantes en vue de rendre ce programme plus efficace.



## ANNEXES :

- ◆ POINT DES BENEFICIAIRES PAR ANNEE
- ◆ LES OUTILS DE COLLECTE

## ANNEXE 1 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2009

N°	STRUCTURE D'ACCUEIL	EFFECTIF TOTAL	H	F	NIVEAU D'INSTRUCTION DES BENEFICIAIRES						
					CEP	BEPC / CAP	BAC	BAC+2	BAC+3	BAC+4	BAC+5
1	Ministère de la Justice	18	11	7	0	0	0	4	9	5	0
2	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur	13	5	8	0	2	5	0	6	0	0
3	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la pêche	21	13	8	0	1	7	3	7	0	3
4	Ministère Chargé des Relations avec les Institutions	17	9	8	0	2	0	4	6	4	1
5	Ministère de l'Enseignement Maternel	8	4	4	0	0	1	1	5	1	0
6	Ministère de la Décentralisation des Collectivités Locales et de l'Administration Territoriale	21	11	10	0	3	4	4	8	2	0
7	Ministère Délégué/PR chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication	26	16	10	0	1	2	13	9	0	1
8	Ministère Délégué chargé des Transports et de Travaux Publics	23	16	7	0	1	8	4	9	1	0
9	Ministère délégué/PR chargé de l'Economie Maritime; des Transports Maritimes et Infrastructures Portuaires	16	6	10	0	1	1	4	9	1	0
10	Ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale	12	8	4	0	1	2	1	6	1	1
11	Ministère d'Etat chargé de la Prospective du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique	34	24	10	0	3	4	3	15	9	0
12	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	21	8	13	0	0	6	3	6	4	2
13	Ministère des Enseignements supérieurs et de la Recherche Scientifique	15	10	5	0	1	0	3	10	1	0
14	Ministère de l'Economie et des Finances	55	25	30	0	6	13	10	20	2	4
15	Ministère de la Famille et de l'Enfance	25	15	10	0	3	10	4	6	1	1
16	Ministère du Commerce	22	10	12	0	2	4	3	10	3	0
17	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique	10	6	4	0	1	1	3	5	0	0
18	Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs	15	6	9	0	0	3	5	6	1	0
19	Ministère des Recherches Pétrolières et Minières	19	13	6	0	1	4	4	8	2	0
20	Ministère de l'Energie et de l'Eau	17	10	7	0	3	3	4	4	2	1
21	Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes	42	22	20	1	1	5	13	19	2	1
22	Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé	16	8	8	0	1	1	1	9	3	1
23	Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle	14	7	7	0	0	2	3	6	3	0
24	Ministère de la Santé	39	18	21	0	6	22	1	8	1	1
25	Ministère de l'artisanat et de Tourisme	20	10	10	0	1	4	7	6	2	0
26	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	15	9	6	0	2	1	2	7	2	1
27	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat de la Réforme Foncière et de Lutte contre l'Erosion Côtière	14	9	5	0	1	6	3	2	1	1
28	Ministère des Enseignements Secondaires et de la Formation Professionnelle	15	7	8	0	2	4	4	3	2	0

N°	STRUCTURE D'ACCUEIL	EFFECTIF TOTAL	H	F	NIVEAU D'INSTRUCTION DES BENEFICIAIRES						
					CEP	BEPC / CAP	BAC	BAC+2	BAC+3	BAC+4	BAC+5
29	Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationaux	29	16	13	0	2	11	4	7	5	0
30	Ministère de l'Industrie	24	9	15	1	1	6	8	5	1	0
31	Antenne de Bohicon (ANPE)	28	12	16	0	8	8		7	3	2
32	Antenne de Lokossa (ANPE)	22	14	8	0	3	5	2	8	4	0
33	Antenne de Natitingou (ANPE)	19	8	11	0	6	8	2	2	1	0
34	Antenne de Parakou (ANPE)	38	24	14	0	3	7	5	19	2	2
35	Antenne de Porto-Novo (ANPE)	26	14	12	0	1	5	3	13	3	1
<b>Total</b>		<b>769</b>	<b>413</b>	<b>356</b>	<b>2</b>	<b>70</b>	<b>173</b>	<b>138</b>	<b>285</b>	<b>75</b>	<b>24</b>

*Source : ANPE, Nos calculs*

**ANNEXE 2 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2010**

N°	STRUCTURE	EFFECTIF TOTAL	H	F	NIVEAU D'INSTRUCTION						
					CEP	BEPC/ CAP	BAC	BAC+2	BAC + 3	BAC +4	BAC + 5
1	Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'homme	21	14	7	0	2	3	3	8	5	0
2	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur	6	3	3	0	0	4	1	1	0	0
3	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et de la pêche	8	2	6	0	1	1	3	1	0	2
4	Ministère Chargé des Relations avec les Institutions	21	8	13	0	2	2	6	6	5	0
5	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire	4	1	3	0	1	0	1	2	0	0
6	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire	12	6	6	0	1	2	2	4	2	1
7	Ministère Délégué/PR chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication	10	3	7	0	0	1	6	3	0	0
8	Ministère Délégué chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et de Travaux Publics	26	13	13	0	0	5	5	13	2	1
9	Ministère délégué/PR chargé de l'Economie Maritime; des Transports Maritimes et Infrastructures Portuaires	17	7	10	0	4	2	1	8	2	0
10	Ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale	13	6	7	0	2	2	2	5	1	1
11	Ministère d'Etat chargé de la Prospective du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique	12	8	4	0	2	3	0	7	0	0
12	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	21	10	11	0	0	6	2	10	2	1
13	Ministère des Enseignements supérieurs et de la Recherche Scientifique	11	6	5	0	0	2	1	5	2	1
14	Ministère de l'Economie et des Finances	61	29	32	0	10	8	11	23	4	5
15	Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale	8	6	2	0	0	2	2	3	1	0
16	Ministère du Commerce	26	9	17	0	1	8	3	12	2	0
17	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique	6	6	0	0	0	0	0	4	1	1
18	Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs	16	9	7	3	0	3	2	3	5	3
19	Ministère des Recherches Pétrolières et Minières	16	10	6	0	0	3	5	5	3	0
20	Ministère de l'Energie et de l'Eau	18	10	8	0	3	2	3	5	1	1
21	Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes	18	11	7	0	0	2	7	9	0	0
22	Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé	25	15	10	0	4	2	0	12	7	0
23	Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle	20	8	12	0	0	2	4	7	7	0
24	Ministère de la Santé	8	2	6	0	1	6	0	0	0	1
25	Ministère de l'artisanat et de Tourisme	22	9	13	0	2	3	7	7	2	1
26	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	17	9	8	0	11	12	3	9	1	2
27	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat de la Réforme Foncière et de lutte contre l'Erosion Côtière	12	6	2	0	0	3	2	5	0	4

N°	STRUCTURE	EFFECTIF TOTAL	H	F	NIVEAU D'INSTRUCTION						
					CEP	BEPC/ CAP	BAC	BAC+2	BAC + 3	BAC +4	BAC + 5
<b>28</b>	Ministère des Enseignements Secondaires et de la Formation Professionnelle	8	6	2	0	0	1	2	4	1	0
<b>29</b>	Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationaux	24	11	13	0	0	9	3	9	3	0
<b>30</b>	Ministère de l'Industrie	22	9	13	1	0	6	4	8	3	0
<b>31</b>	Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'homme	21	14	7	0	2	3	3	8	5	0
<b>32</b>	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur	6	3	3	0	0	4	1	1	0	0
<b>33</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et de la pêche	8	2	6	0	1	1	3	1	0	2
<b>34</b>	Ministère Chargé des Relations avec les Institutions	21	8	13	0	2	2	6	6	5	0
<b>TOTAL</b>		<b>509</b>	<b>252</b>	<b>257</b>	<b>4</b>	<b>47</b>	<b>105</b>	<b>91</b>	<b>198</b>	<b>62</b>	<b>25</b>

*Source : ANPE 2018, nos calculs*

**ANNEXE 3 : POINT DES BENEFICIAIRES DE 2011**

N°	STRUCTURE D'ACCUEIL	EFFEC TIF TOTAL	H	F	NIVEAU D'INSTRUCTION DES BENEFICIAIRES						
					CEP	BEPC / CAP	BAC	BAC+2	BAC+3	BAC+4	BAC+5
1	Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits	13	9	4	1	2	0	2	3	4	1
2	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur	6	2	4	0	0	2	1	2	1	0
3	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et de la pêche	19	10	9	0	1	2	6	6	0	4
4	Ministère Chargé des Relations avec les Institutions	15	11	4	0	0	5	2	4	4	0
5	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire	2	0	2	0	0	1			1	0
6	Ministère de la Décentralisation des Collectivités Locales et de l'Administration Territoriale	15	7	8	0	3	1	2	7	1	1
7	Ministère Délégué/PR chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication	17	9	8	1	0	1	7	6	1	1
8	Ministère Délégué chargé des Transports et de Travaux Publics	22	14	8	0	2	4	5	9	2	0
9	Ministère délégué/PR chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et Infrastructures Portuaires	7	4	3	0	0	1	2	4	0	0
10	Ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale	6	5	1	0	0	1	2	1	1	1
11	Ministère d'Etat chargé de la Prospective du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique	17	13	4	0	1	1	5	9	1	17
12	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	17	8	9	0	0	7	7	2	1	0
13	Ministère des Enseignements supérieurs et de la Recherche Scientifique	13	4	9	0	0	4	2	5	2	0
14	Ministère de l'Economie et des Finances	32	10	22	0	3	3	7	12	2	5
15	Ministère de la Famille et de l'Enfance	13		7	6	0	2	3	1	3	3
16	Ministère du Commerce	18	6	12	0	1	5	4	4	0	4
17	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique	11	6	5	0	2	3	0	5	1	0
18	Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs	10	6	4	0	1	2	3	2	2	0
19	Ministère des Recherches Pétrolières et Minières	9	6	3	0	2	0	2	1	3	1
20	Ministère de l'Energie et de l'Eau	11	4	7	0	0	1	3	5	2	0
21	Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes	21	12	9	0	3	1	4	11	2	0

N°	STRUCTURE D'ACCUEIL	EFFEC TIF TOTAL	H	F	NIVEAU D'INSTRUCTION DES BENEFICIAIRES						
					CEP	BEPC / CAP	BAC	BAC+2	BAC+3	BAC+4	BAC+5
22	Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé	10	7	3	0	1	1	0	7	1	0
23	Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle	4	2	2	0	0	0	0	2	2	0
24	Ministère de la Santé	13	5	8	0	3	7	1	1	1	0
25	Ministère de l'artisanat et de Tourisme	16	10	6	0	0	2	5	5	3	1
26	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	7	4	3	0	1	2	0	3	0	1
27	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat de la Réforme Foncière et de lutte contre l'Erosion Côtière	8	5	3	0	1	3	2	2	0	0
28	Ministère des Enseignements Secondaires et de la Formation Professionnelle	8	4	4	0	1	0	3	4	0	0
29	Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationaux	14	10	4	0	2	7	1	2	1	1
30	Ministère de l'Industrie	11	5	6	0	1	3	4	0	1	2
<i>Total</i>		<b>385</b>	<b>204</b>	<b>181</b>	<b>8</b>	<b>31</b>	<b>72</b>	<b>85</b>	<b>125</b>	<b>43</b>	<b>43</b>

*Source : ANPE 2018, nos calculs*

**I/ INFORMATIONS GENERALES**

---

1. Edition
2. Date:
3. Arrondissement :
4. Commune:
5. Département :

**II/ IDENTIFICATION**

---

1. Nom et prénoms de l'interrogé :
2. Age de l'interrogé :
3. Niveau d'instruction :
4. Contact

**III/ DEROULEMENT DU STAGE ET APPRECIATION DU STAGIAIRE**

---

1. Structure et période du stage

---

---

---

2. Déroulement du stage

- Avantages immédiatement tirés du stage
- Difficultés rencontrées pendant le stage

---

---

---

3. Parcours après le stage

- Auto emploi
- Emploi salarié
- chômage

---

---

---

---

4. Perspectives

5. Appréciation du programme par le bénéficiaire :

Avantages :

---

---

Limites :

---

---

6. Propositions pour l'amélioration du PAES

---

---



**I/ INFORMATIONS GENERALES**

---

- 6. Date:
- 7. structure :
- 8. Commune:
- 9. Département :

**II/ IDENTIFICATION**

---

- 5. Nom et prénoms de l'interrogé :
- 6. Age de l'interrogé :
- 7. Poste / Position :

**III/ DEROULEMENT DU STAGE ET APPRECIATION DU STAGIAIRE +**

---

- 7. Connaissance du PAES

---

---

---

- 8. Avis sur les avantages et limites du programme

---

---

---

- 9. Avis sur le parcours des stagiaires

---

---

---

---

- 10. Propositions pour l'amélioration du PAES

---

---

**III/ AUTRES**

---

---

---

---